Conditions générales de parution des COMMUNIQUÉS et de PUBLICITÉS sur LeContrecourant.com

AVIS AUX CANDIDATS

LES COMMUNIQUÉS

Conscient de participer activement à la vie démocratique lors des élections municipales 2017, LeContrecourant.com invite les candidats à utiliser ses différentes plateformes afin de transmettre gratuitement leurs messages à leurs concitoyens. Afin d'éviter la confusion et les malentendus, il est important de respecter les conditions suivantes

Conditions de diffusion de communiqués (gratuit)

- Les communiqués doivent être acheminés à : redaction@lecontrecourant.com.
- Le texte doit être accompagné d'**une ou deux photos**.
- Le texte doit être en **format Word** et être en pièce jointe.
- Les photos doivent être en format JPG ou PNG et être en pièce jointe.
- La date de tombée pour l'infolettre **Le Contre-courriel** est le **vendredi 16h.**
- Chaque candidat a droit à **une diffusion par semaine**
- Pour une **diffusion intégrale,** le texte doit:
  - Être exempt de fautes d'orthographe et de syntaxe
  - Contenir moins de 500 mots
  - Le texte doit être divisé en paragraphe avec sous-titres

Les candidats, les agents officiels, ou attachés de presse qui ne respecteront pas l'intégralité de ces conditions courent le risque de ne pas être publié.

LA PUBLICITÉ

Les entités politiques, soit les partis politiques, les candidats indépendants ou les électeurs qui s'engagent à se présenter aux prochaines élections, peuvent acheter de la publicité à des fins politiques. Auparavant, ils doivent toutefois être autorisés par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) et avoir pris connaissance des règles qui sont établies par celui-ci. http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/

Tout candidat ou ses représentants sollicitant de l'affichage publicitaire auprès du média web LeContrecourant.com, est réputé être au fait de ces règlements. Dans le cas où une infraction auxdits règlements serait détectée par le DGEQ, la publicité sera retirée immédiatement sans remboursement.

ENDROITS DE PUBLICITÉS POSSIBLES :

- **Au-dessus, ou à l'intérieur de** TOUS les articles (AR-1) à paraitre durant une période donnée. Ex. : 4 jours, 1 semaine, etc.
- **Dans la** page dédiée aux Élections municipales 2017 (ÉM). Cette dernière fera elle-même l'objet d'une publicité sur nos différentes plateformes (pages d'accueils, Contre-courriel, application mobile, etc.)
- Partie supérieure de la page d'accueil (PA)
- Dans Le Contre-courriel (CC)

FORMATS POSSIBLES

- **Régulier** (R) = Rectangle 150 pixels (4 cm) de haut X 500 pixels (13.2 cm) de large

- **Double** (D) = Rectangle 300 pixels (8 cm) de haut X 500 pixels (13.2 cm) de large

TARIFS PUBLICITAIRES:

Tarifs AR-1 :

- Régulier (R) = 25$/jour 150$/semaine
- Double (D) = 35$/jour 200$/semaine

Tarifs ÉM + PA:

- Régulier (R) = 20$/jour 100$/semaine
- Double (D) = 25$/jour 150$/semaine

Tarifs AR-1 + ÉM :

- Régulier (R) = 35$/jour 200$/semaine
- Double (D) = 45$/jour 250$/semaine

Tarifs AR-1 + ÉM :

- Régulier (R) = 35$/jour 200$/semaine
- Double (D) = 45$/jour 250$/semaine

Montage graphique (si besoin) :

- 40$/h

Pour informations:

Denis-Charles Drapeau
dcdrapeau@lecontrecourant.com
514 702-1976